

## **MOTION**

### **Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur la phase 1 du projet de Tangentielle Ouest (TGO).**

Le Président invite le Conseil communautaire réuni le 25 juin 2013 à adopter la motion suivante :

L'enquête publique portant sur la phase 1 du projet de Tangentielle Ouest Saint-Germain-en-Laye RER A / Saint-Cyr-l'École RER C et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Germain-en-Laye, Bailly, Saint-Cyr-l'École et Versailles, se tient du 13 juin au 12 juillet 2013.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc soutient ce projet dont l'objectif est de répondre à la demande croissante de déplacements des Franciliens de banlieue à banlieue en transports en commun. Le projet constitue une opportunité majeure pour notre territoire. Sa réalisation permettra de relier rapidement les bassins d'emploi et d'habitat du nord et du centre des Yvelines.

Les élus de Versailles Grand Parc se félicitent donc de l'avancement de ce projet et réaffirment leur détermination pour sa réalisation rapide.

Les principales remarques émises par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc ont été intégrées dans le dossier d'enquête publique. Cependant, il reste des points de vigilance pour la suite du projet.

Le transport de voyageurs devra être privilégié.

Concernant le passage à niveau n°1 (PN1) au droit de l'allée royale de Villepreux, le dossier d'enquête publique a bien souligné la nécessité d'une étude spécifique permettant de concilier les fonctionnalités de la TGO et l'aspect paysager de l'allée royale, confirmant ainsi la valeur patrimoniale du site classé de la Plaine de Versailles. Ces études devront être engagées rapidement à l'issue de l'enquête publique.

L'intégration des mesures conservatoires pour une future halte « allée royale », telle que mentionnée dans le dossier d'enquête, valorisera à terme l'accès en transports en commun au Château de Versailles et à l'allée royale de Villepreux réhabilitée.

Concernant les ateliers garage de la TGO, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc demande expressément qu'un travail soit mené sur le projet architectural dans un souci d'économie foncière et d'intégration paysagère soignée.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2013

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc rappelle l'importance de mener une étude de réaménagement de la gare de Saint-Cyr-l'École RER compte tenu de l'arrivée de la TGO qui fera de cette gare un pôle intermodal structurant.

S'agissant des passages à niveau, les études d'avant-projet devront prendre en compte les projets de développement des communes pour permettre leur accès dans de bonnes conditions.

Enfin, dans une étape ultérieure et conformément au nouveau projet de Schéma directeur de la région Ile-de-France, la prolongation de la TGO jusqu'à la gare de Versailles Chantiers devra être envisagée permettant ainsi la connexion avec le tram train Massy-Evry-Versailles.

Le Président soumet le projet de motion aux conseillers communautaires.

Le projet de motion est adopté à l'unanimité.



Pour le Président,  
Par délégation,

**Olivier BERTHELOT**

Directeur Général des Services